

## ÉTAPE 1

### Connexion



❶ Pour cette étape, une connexion à internet est obligatoire.

- Saisir votre identifiant : **numéro de PACAGE**
- Saisir le **mot de passe Telepac**
- Appuyer sur **Se connecter**

## ÉTAPE 2

### Liste des demandes



1. Onglet « À traiter » : permet de retrouver les demandes de photos à réaliser.

2. Onglet « Envoyées » : permet de consulter les demandes déjà traitées et envoyées à l'administration.

- Appuyer sur une demande pour commencer l'opération

## ÉTAPE 3

### Détail d'une demande



Écran contenant le détail de la demande : présentation des parcelles et lieux à photographier.

- Appuyer sur le bouton « **Détail** » pour accéder au détail de ce lieu

## ÉTAPE 4

### Détail d'un lieu à photographier

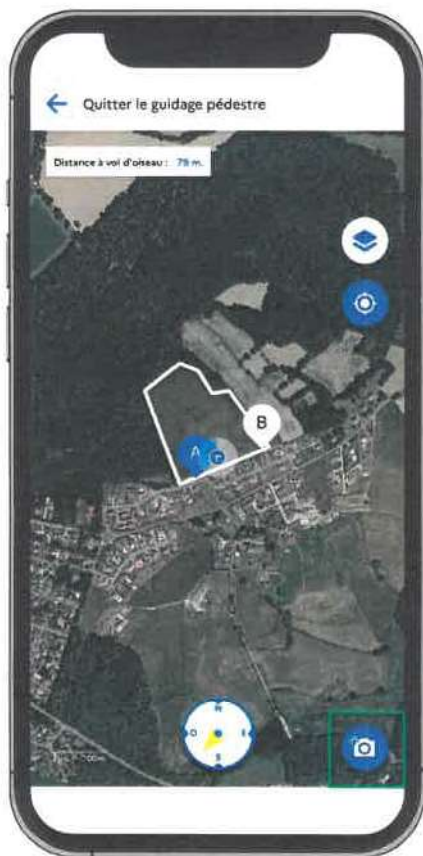


Précisions données sur les photos attendues : vue rapprochée, vue d'ensemble.

- Appuyer soit sur :
  - « **Guidage Pédestre** »
  - L'icône « **Appareil photo** »

## ÉTAPE 5

### Guidage pédestre



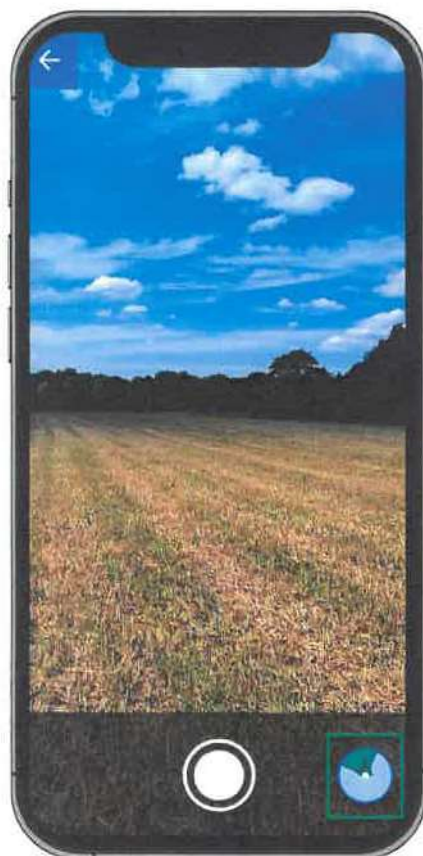
Cette fonction permet de se rendre sur le lieu où les prises de vue sont attendues.

**Flèche jaune de la boussole :** direction à suivre pour accéder au lieu où prendre les photos.

→ Une fois arrivé, appuyer sur l'icône « **Appareil photo** » pour prendre une photo

## ÉTAPE 6

### Prise de photos



→ **Prendre une photo bien orientée.**

En vue rapprochée et en vue d'ensemble : prendre une photo en mode portrait. Pour cela, tenir son portable à la verticale.

## ÉTAPE 7

### Transmission des photos



Le bouton « **Transmettre mes photos** » s'active en bleu lorsque toutes les photos ont été prises.

→ Appuyer sur « **Transmettre mes photos** » pour envoyer votre demande

# TELEPAC GÉOPHOTOS

Application mobile  
pour prise de photos  
géolocalisées

DISPONIBLE SUR  
Google Play

Disponible sur  
App Store